

## CAE du 7ème Arrondissement

### Séance 3 : Introduction au diagnostic

En complément des CR réalisés par les enfants.

#### Présences

Gilbert Dru - Arthur, Bérénice  
Françoise Héritier - Inès  
Wangari Maathai - Abdourahmane, Hanna  
Marcel Pagnol - Meryam, Karim  
François-Auguste Ravier - Léa, Joachim  
Jean-Pierre Veyet - Cherine, Kemil

#### Objectifs de la séance

- Comprendre l'intérêt d'un diagnostic
- Appréhender différentes méthodes possibles
- Découvrir la notion, l'historique et des exemples de droits des enfants

#### Anti-sieste : On crée un code pour ramener le silence !

Comme il est normal et souhaitable que chacun·e s'exprime pendant les travaux en groupe, un signal collectif a été décidé pour se reconcentrer en grand groupe quand tout le monde parle.

En groupe de 3 ou 4, chaque membre du Conseil a expliqué à ses camarades comment cela se passait en classe. Après cela, chacun·e a présenté le fonctionnement dans la classe de son ou sa voisin·e : une clochette, un cri, un signe visuel repris par tout le monde, une phrase ironique ("Vous voulez un thé et des biscuits ? On ne vous dérange pas trop ?"), arrêter de parler jusqu'à ce que le silence se soit propagé à toutes, décompter le temps qu'il reste pour obtenir le silence (avant une sanction).

Chaque enfant s'est ensuite prononcé sur sa méthode favorite, qui a été adaptée : un signe répété par tous et toutes (les deux poings en l'air pour attraper le silence).

## Qu'est-ce qu'un diagnostic ?

Pour entamer les travaux, les élu-es ont découvert ce qu'est un diagnostic, et comment on peut le mettre en place.

En effet, ce sera le travail des prochains mois !

Deux métaphores ont permis de mieux comprendre :

- 1) Si quelqu'un-e a un vélo qui ne roule plus, et qu'il ou elle essaie de réparer quelque chose au hasard, il y a peu de chance que le vélo se remette à rouler. Au pire, cela pourrait empirer ou faire perdre des ressources.
- 2) Si une personne est malade, elle va se rendre chez le médecin. En partant de ses symptômes, le médecin va pouvoir établir un diagnostic, ainsi qu'une marche à suivre pour aller mieux.

⇒ Dans les deux cas, on se trouve face à un problème, qu'il faut comprendre avant d'essayer de le résoudre. C'est donc ce que vont essayer de faire les membres du CAE dans les mois à venir : cerner et comprendre des problèmes auxquels font face les enfants (et peut-être adultes) du 7ème arrondissement.

Pour cela, plusieurs méthodes seront à leur disposition : observer des espaces, interroger les habitant-es de l'arrondissement, mener des entretiens avec des professionnelles des sujets examinés, ou expérimenter des pistes de réponses aux problèmes décelés.

## Focus sur les besoins et les droits des enfants et des jeunes

Comme point de départ au diagnostic, les membres du Conseil se sont interrogé-es sur ce qui peut, d'une manière générale, poser problème à des enfants et des jeunes.

Ils et elles ont donc fait émerger des "familles de besoin " : l'alimentation (ex : se nourrir, avoir un accès à de l'eau potable), la santé (ex : pouvoir se soigner quand on est malade), les loisirs et la culture (ex : faire du sport, des activités créatives ou artistiques, jouer...), l'éducation (ex : pouvoir aller à l'école), les liens sociaux (ex : avoir une famille, des ami-es, ne pas se sentir seule), le logement (ex : ne pas dormir dans la rue), la sécurité (ex : ne pas subir de violences), et le fait de pouvoir être respecté-e et de s'exprimer.

Cela a ensuite permis d'en apprendre plus sur les droits des enfants, avec notamment la découverte collective de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, honorée chaque année le 20 novembre, journée des droits de l'enfant.



Lors de la prochaine séance, les membres du CAE travailleront au lancement d'une étape importante de leur diagnostic : l'organisation d'un concours d'idées illustrées, ouvert aux enfants de CE2 au CM2 (tranches d'âge délimitées par les jeunes élu·es), qui se tiendra entre mi-mars et mi-mai.

L'objectif sera de laisser de la place aux milliers d'enfants non élu·es pour s'exprimer sur les problèmes rencontrés par les enfants dans l'arrondissement.

Pour clore la séance, les comptes-rendus ont été complétés (par Léa) et enregistrés (par Joachim, Karim et Léa).

Prochaine séance : rendez-vous le 19 mars !